Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) par la Loire des Vals de l'Orléanais

Comité de pilotage

Présentation du projet de SLGRI 2017 - 2023

Le 28 octobre 2016



La stratégie locale de gestion du risque inondation

Une feuille de route définie collégialement et approuvée par l'ensemble des parties prenantes, encadrée par :

- La stratégie nationale,
- Le plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire Bretagne.
 - » A adapter au contexte local.
 - » A réviser tous les 6 ans



La stratégie locale de gestion du risque inondation

Une démarche concertée qui s'appuie sur une dynamique déjà engagée avec ECRIVALS :

- Un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des collectivités pour valider la méthodologie et le projet de stratégie à soumettre à la consultation du comité de bassin avant son approbation
- Un comité technique opérationnel : fixe la feuille de route
- 4 ateliers co-animés État Collectivités
 (aménagement du territoire, digues, gestion de crise post-crise, communication)



La stratégie locale de gestion du risque inondation

Octobre 2015 : Comité de pilotage (validation démarche)

Février : Comité technique (feuille de routes des ateliers)

Mars - Avril - Mai : Réunion des ateliers

Août – Sept : Début rédaction SLGRI (synthèse, état des lieux

des actions déjà engagées, objectifs contextualisés)

Finalisation projet de SLGRI avec les travaux des ateliers

Octobre : Réunion Cotech (présentation projet de SLGRI)

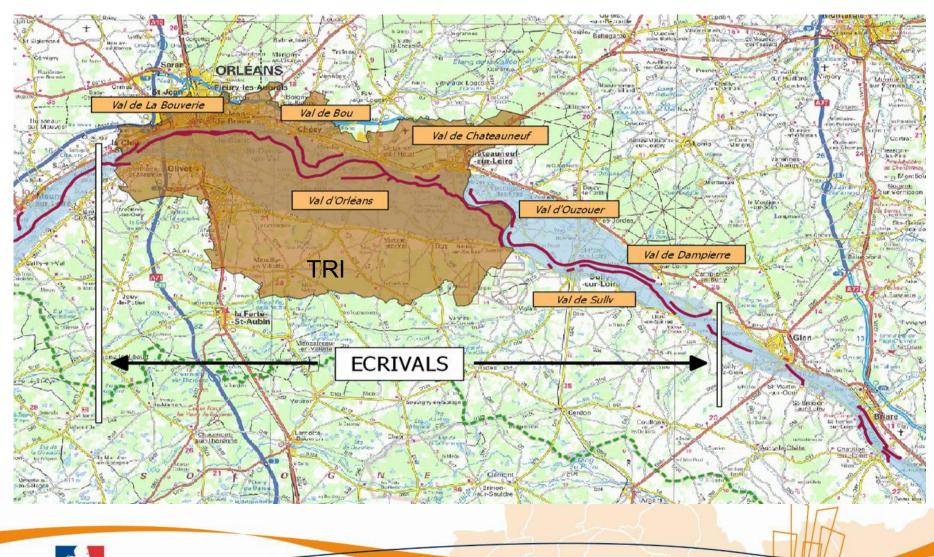
Réunion Copil (validation projet de SLGRI)

Novembre : Envoi pour avis au comité de bassin et au préfet de bassin

Début 2017 : Approbation de la SLGRI



Extension du périmètre de la SLGRI : cohérence hydraulique et poursuite d'ECRIVALS





Un contexte mis en évidence dans des démarches antérieures : Support pour les feuille de routes des ateliers

1 – Des digues de protection pour les crues « moyennes » :

Réduction de vulnérabilité des biens existants :

- « en actions immédiates » non rentables économiquement
- une nécessité de se projeter :
 - à moyen terme, à l'occasion de projets d'aménagement
 - à plus long terme, dans une politique de renouvellement urbain

Un système d'endiguement à conforter et optimiser pour maîtriser le coût des dommages jusqu'aux crues moyennes.

2 - Les hauteurs d'eau, la cinétique de l'inondation et la durée de submersion :

Évacuation préventive de la population dès un risque de défaillance des digues

- Préparation à la gestion de crise
- « Résistance » des équipements nécessaires à la gestion de crise

Sécurité

Coûts



Cadrage

Les 3 grands objectifs nationaux :

- 1 Augmenter la sécurité des populations,
- 2 Réduire le coût des dommages,
- 3 Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.

Les 6 Objectifs du bassin:

- 1 Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues,
- 2 Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque,
- 3 Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale,
- 5 Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation des personnes exposées,
- 6 Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale,



Un contexte mis en évidence dans des démarches antérieures : Support pour les feuille de routes des ateliers

3 – L'importance des enjeux impactés

Besoin de retrouver un territoire fonctionnel rapidement :

- Rétablissement priorisé des réseaux (voirie, eau, électricité, évacuation assainissement / et à suivre / communication, gaz...?)
- Retour à la normale

- Rétablissement des services priorisé (ramassage déchets, écoles, transports collectifs...)
- Constructions adaptées pour favoriser le retour

4 – L'absence d'inondations fréquentes

Besoin de rappeler régulièrement l'existence du risque pour :

- Préparer la population à la gestion de crise
- Favoriser l'intégration du risque dans les projets

Communication



Synthèse des travaux des ateliers sur la gestion du risque d'inondation

- 5 thématiques identifiées :
- 20 axes pour les mettre en œuvre
- Prés de 80 pistes d'actions

Qui fondent la SLGRI



Les 5 thématiques identifiées

1 - Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation : Prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser l'entrée d'eau dans les vals

2 - Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées: Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol

3 - Préparer la crise et la post Crise : Optimiser la coordination et la préparation des acteurs

4 - Développer une communication cohérente et pérenne: Adapter la communication aux différents publics et fournir une information coordonnée sur le risque et sa gestion

5 - Faire vivre la SLGRI des vals de l'Orléanais

1 - Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation :

Prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser l'entrée d'eau dans les vals

- 1 Rendre au système d'endiguement un fonctionnement normal
- 2 Prévenir la défaillance des ouvrages par la poursuite des travaux de restauration et d'entretien du lit et des digues
- 3 Assurer la pérennité et la cohérence de la gestion des levées et du lit, en lien avec les enjeux exposés

2 - Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées:

Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol

- 1 Diminuer l'exposition lorsque c'est possible et pertinent : en guidant les écoulements ou adaptant l'occupation de l'espace
- 2 Réduire la vulnérabilité du territoire : Aller vers la résilience en agissant sur la vulnérabilité des enjeux et des services
- 3 Faire du risque d'inondation un point de vigilance dans le contrôle des installations et équipements sensibles
- 4 Mieux appréhender la sensibilité du territoire aux inondations autres que celles liées aux débordements de la Loire

3 - Préparer la crise et la post Crise : Optimiser la coordination et la préparation des acteurs

- 1 Préparer les acteurs à la crise en intégrant les dernières connaissances acquises sur les enjeux et les aléas
- 2 Optimiser la coordination des acteurs
- 3 Anticiper le besoin en relogement des populations sur une période importante
- 4 limiter les impacts sur les réseaux
- 5 Favoriser une prise de conscience du risque chez les habitants

4 - Développer une communication cohérente et pérenne: Adapter la communication aux différents publics et fournir une information coordonnée sur le risque et sa gestion

- 1 Favoriser la communication vers la population et les personnes « relais »
- 2 Actualiser régulièrement la connaissance du risque des acteurs « clés »
- 3 Communiquer vers les acteurs économiques
- 4 Valoriser et pérenniser les traces historiques de l'inondation sur le territoire

5 - Faire vivre la SLGRI des vals de l'Orléanais :

- 1 Structurer la gouvernance du risque d'inondation
- 2 Organiser la déclinaison opérationnelle technique de la SLGRI
- 3 Animer la SLGR

Le projet de stratégie locale

Formellement, le contenu est fixé par l'article R.566-16 du Code de l'Environnement

- la synthèse de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation,
- les cartes des surfaces de risques,
- les objectifs fixés par le PGRI.
- les dispositions pour répondre aux objectifs de gestion des inondations.



Le projet de stratégie locale présenté

Les dispositions pour répondre aux objectifs de gestion des inondations.

- Le contexte mis en évidence dans des démarches antérieures
- Les thématiques et axes issus des ateliers avec les pistes d'actions pour les mettre en œuvre
- Les actions déjà engagées ou actées (Plan Loire, initiatives des collectivités....) à mener à termes.



Les actions déjà engagées ou actées

- Programme de travaux de restauration et d'entretien du lit et des levées de la Loire (PLGN IV)
- Réflexions de la DREAL et de l'EP Loire sur la la compétence Gémapi
- Travaux de recherche sur les karsts et les interférences avec les digues (BRGM, INERIS, CEREMA)
- Révision des PPRi
- Inscription de la digue de St Jean Le Blanc dans le futur SCoT
- Réflexion sur la réduction de la vulnérabilité « eau potable » de l'agglomération
- Réduction de la vulnérabilité des réseaux d'ERDF et GRDF à l'occasion des travaux de modernisation
- Recensement du patrimoine culturel et analyse de sa vulnérabilité (EP Loire)
- Actualisation des dispositions Orsec inondation Loire
- Commémoration des 150 ans de la crue de 1866



Le projet de stratégie locale présenté

Pour aller plus loin et au-delà de la mise en place d'une gouvernance pour prioriser les actions à conduire, une conclusion qui insiste sur :

- La mise en place d'un réseau d'acteurs de la gestion de crise avec une animation
- La nécessité d'un plan de communication global.

Les amendements proposés par le Comité technique du 20 octobre

Intégrer dans la communication un volet sur l'entretien du lit de la Loire

Amender les mesures déjà engagées par :

- les actions du conseil départemental relatives au développement d'outils liés à la gestion de crise (portail risque crise, futur outil d'information des usagers de la route sur l'état du réseau et de sa fluidité),
- le lancement d'un PCS intercommunal sur l'agglomération orléanaise et, plus largement, l'importance de la dimension intercommunale en matière de gestion de crise (solidarité, mutualisation des moyens, etc.)

Insister dans les conclusions :

- sur le volet gestion de crise et l'intérêt des réserves communales
- sur la nécessité de préparer le post-crise et notamment le relogement des personnes sinistrées.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Brèche de la digue en 1996 prés d'Orléans

Chitosu d'isla après la crue de 1806